



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **16 AVR. 2024**

Affaire suivie par : Franck DUBOIS
tél : 04 95 29 08 45
mail : dpm2a@mer.gouv.fr

Monsieur le maire,

Conformément à votre courrier référencé JA/23/94 en date du 21 septembre 2023, mes services ont effectué un travail sur l'ensemble des accès existants, entre la voirie publique et le rivage de la mer, sur votre commune.

Seuls deux accès ont retenu notre attention et vont pouvoir faire l'objet d'une procédure. Un dossier de présentation portant sur ce projet de deux servitudes de passage des piétons transversales au rivage de la mer a été rédigé.

Je vous informe que ce dossier fera l'objet d'une enquête publique entre le 06 mai 2024 09h00 et le 21 mai 2024 à 16h00, conformément à l'arrêté N°2A-2024-04-11-00004 du 11 avril 2024. La mairie de SERRA-DI-FERRO est désignée comme le siège de cette enquête publique.

Madame Valérie ETTORI désignée par arrêté préfectoral n°2A-2023-11-09-00004 en date du 09 novembre 2023, en qualité de commissaire enquêteur, est en charge de cette enquête publique.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Monsieur Jean ALFONSI
Maire de Serra-di-Ferro
Le village
20140 SERRA-DI-FERRO*

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE